



Crédits photos : © stock.adobe.com

LE 4^{ÈME} PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

*UNE MOBILISATION DE TOUS POUR LA PRÉVENTION
DES RISQUES PROFESSIONNELS*



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

- **Publié le 15 septembre** sur le site de la DREETS - [PRST4 - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DREETS\)](#)
- **18 groupes de travail** mobilisés pendant 6 mois
- **25 fiches actions et 68 actions**
- **Objectifs :**
 - Aider les entreprises, les salariés, les préventeurs pour **lutter contre les accidents du travail, améliorer les conditions de travail** en entreprise, **favoriser la santé au travail** dans un objectif de **maintien dans l'emploi** des travailleurs ;
 - Mettre à leur disposition une **boîte à outils 100 % gratuite co-construite** pour faciliter son appropriation et son utilisation.

- **Un partenariat large** associant tous les organismes concernés par la santé au travail...

... formalisé dans une **charte d'engagement ratifiée** :
 - **Gouvernance renouvelée** assurée par le CROCT et le CRPST
 - Pilotage opérationnel par la DREETS
 - Mise en place d'un **dispositif d'appui aux pilotes et aux groupes de travail**
- Réflexion menée à partir :
 - Des **enseignements** tirés de l'évaluation du **PRST 3**
 - Du **diagnostic en santé au travail** pour la région Auvergne Rhône Alpes
- Importance réaffirmée de **la communication au service de la diffusion** des productions du PRST 4

- **Des points d'appui** : intérêt et importance du **partenariat** à toutes les étapes du PRST
 - Dans sa **construction** comme pour sa **mise en œuvre**, s'agissant de la **gouvernance** comme des **groupes de travail**
 - Facteur de **motivation** pour les participants, **pertinence des actions et productions** co-construites
- **Des améliorations nécessaires** :
 - Renforcer la **communication au service de la diffusion** des outils et productions des groupes de travail
 - **Conforter l'engagement** au sein des groupes de travail et **appuyer leur fonctionnement**



FICHE N° 1.3.6 Prévention du risque chimique : exposition professionnelle aux nanoparticules

Objectif général

Améliorer le niveau de connaissances des préventeurs (SST, Carsat, OPPBTP, inspection du travail) sur les nanoparticules.

Objectifs spécifiques

Favoriser l'acquisition de connaissances sur les nanoparticules (qu'entend-on par nanoparticules ? dans quels secteurs d'activités les trouve-t-on ? réglementation applicable ?, ...)

Diffuser l'information au sein des services préventeurs

Actions

1.3.6.1 Collecte des travaux, recherche bibliographique axé sur le repérage des nanoparticules par secteurs d'activités en Auvergne-Rhône-Alpes

1.3.6.2 Organisation d'un colloque d'information et de sensibilisation sur les nanoparticules

1.3.6.3 Réalisation d'une plaquette, d'information et de sensibilisation sur les nanoparticules

1.3.6.4 Diffusion de la plaquette



Communication :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

→ communication des livrables [ICI](#)

→ le support de présentation des travaux [ICI](#)

WebiPrev' by Préventica



2016
2020

PRST3
Plan régional
santé au travail
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**KIT MÉTHODOLOGIQUE
D'AIDE AU REPÉRAGE ET À LA PRÉVENTION
DES NANOMATÉRIAUX EN ENTREPRISE**

SALON PRÉVENTICA - 29.09.2020

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Carsat Retraite à l'emploi Rhône-Alpes

inrs

présanse PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Diapo 1

[Conférence disponible en replay ICI](#)



FICHE N° 2.4.1 Développer une offre de service régionale en matière de qualité de vie au travail (QVT) notamment en direction des TPE/PME

Objectif général

Développer une offre de service régionale en matière de qualité de vie au travail notamment en direction des TPE/PME

Objectifs spécifiques

Clarifier la définition de la QVT et différencier les démarches de prévention des RPS des démarches de QVT

Construire et diffuser une offre de service QVT régionale à destination des TPE/PME

Actions

2.4.1.1 Formalisation de repères communs entre institutionnels sur la QVT

2.4.1.2 Construction d'une offre de service régionale (acteurs, dispositifs, outils, etc) sur la base des retours d'expériences et des repères communs des partenaires

2.4.1.3 Diffusion des repères communs et d'une offre de service en QVT

**DES LIVRABLES ISSUS D'UN
PARTAGE DE NOS
REPRÉSENTATIONS SUR QVT**

FICHE N° 2.4.1 Développer une offre de service régionale en matière de qualité de vie au travail (QVT) notamment en direction des TPE/PME

Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions
Développer une offre de service régionale en matière de qualité de vie au travail notamment en direction des TPE/PME	<p>Clarifier la définition de la QVT et différencier les démarches de prévention des RPS des démarches de QVT</p> <p>Construire et diffuser une offre de service QVT régionale à destination des TPE/PME</p>	<p>2.4.1.1 Formalisation de repères communs entre institutions sur la QVT</p> <p>2.4.1.2 Construction d'une offre de service régionale (facteurs, dispositifs, outils, etc) sur la base des retours d'expériences et des repères communs des partenaires</p> <p>2.4.1.3 Diffusion des repères communs et d'une offre de service en QVT</p>

Plaquette d'info sortie en 2019



PRST3
Plan Régional Santé au Travail
2016 - 2020

La **Q**ualité
de **V**e
au **T**ravail

Points de repères

Ce document a été réalisé par le groupe de travail « Qualité de Vie au Travail » du Plan Régional Santé au Travail n°3 Auvergne-Rhône-Alpes 2016-2020
http://auvergne-rhone-alpes.democratie.gouv.fr/PRST3-2016-2020

Élaboration d'une fiche
Question Prévention en 2020
(dossier de la revue « Paroles
d'experts » des Experts Comptables)



QUESTIONS PREVENIR 2020

Mon entreprise souhaite s'engager dans une démarche Qualité de Vie au Travail, à quoi dois-je penser ?

Accompagner une projet de changement, améliorer les effets de destruction du performance, réduire les absences, mesurer de nouvelles façons de résoudre des problèmes récurrents, dépasser le crise des RPS, Agir sur les relations en entreprise pour créer les entreprises de l'engagement dans une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT). Cette démarche vise à mieux concilier la performance et l'engagement de la façon dont les salariés vivent leur travail. Voilà des axes de compréhension un point de repères pour une démarche QVT réussie.

Qui peut m'aider ?
Service de santé au travail
Organisation Syndicale
Organisation Professionnelle
Associations
Cafés QVT
Cafés QVT (réseaux de QVT)
Cafés QVT
Cafés QVT

Qu'est-ce que la QVT ?
La QVT est un concept global qui vise à améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des salariés. Elle prend en compte les aspects physiques, psychologiques, sociaux et professionnels du travail.

Comment mesurer la QVT ?
Il existe plusieurs indicateurs pour mesurer la QVT, tels que le taux d'absences, le turnover, le taux de satisfaction des salariés, etc.

Comment améliorer la QVT ?
Il est important de créer une culture d'entreprise qui valorise la QVT. Cela peut être fait à travers des actions concrètes telles que la mise en place de dispositifs de soutien, la formation des managers, etc.

Prise d'acte plus vite
Prise d'acte plus vite
Prise d'acte plus vite
Prise d'acte plus vite

**DEUX COLLOQUES EN DÉCEMBRE 2019
(RÉUNISSANT PRÈS DE 200 PERSONNES) POUR
PARTAGER LES POINTS DE REPÈRES SUR LA QVT
AUPRÈS DES STRUCTURES DE PRÉVENTION**



**Des RPS à la QVT, des clés
pour accompagner les entreprises**

Journée d'échanges inter-institutionnelle
Table ronde, apports méthodologiques, témoignages...

**Jeudi 12 décembre 2019
à Clermont-Ferrand (63)**

CARSAT AUVERGNE
5, rue Entre les Deux Villes

Pour vous inscrire

**Mardi 17 décembre 2019
à Marcy-l'Étoile (69)**

INTEFP
498, route de Sain-Bel

Pour vous inscrire

AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE

MATIN LA QVT C'EST QUOI ?

9h30 | Accueil café

10h00 | Introduction

10h15 | TABLE RONDE *"Acteurs de la prévention : regards croisés sur la QVT"*

11h15 | Questions-réponses avec la salle

12h00 | CONSOLIDATION THEORIQUE *"RPS-QVT : de quoi parle-t-on?"*

12h30 | Déjeuner

APRES-MIDI LA QVT COMMENT ?

14h00 | THEATRE FORUM *"Les clés de la QVT : partage de repères"*

15h30 | Conclusion

16h00 | Fin

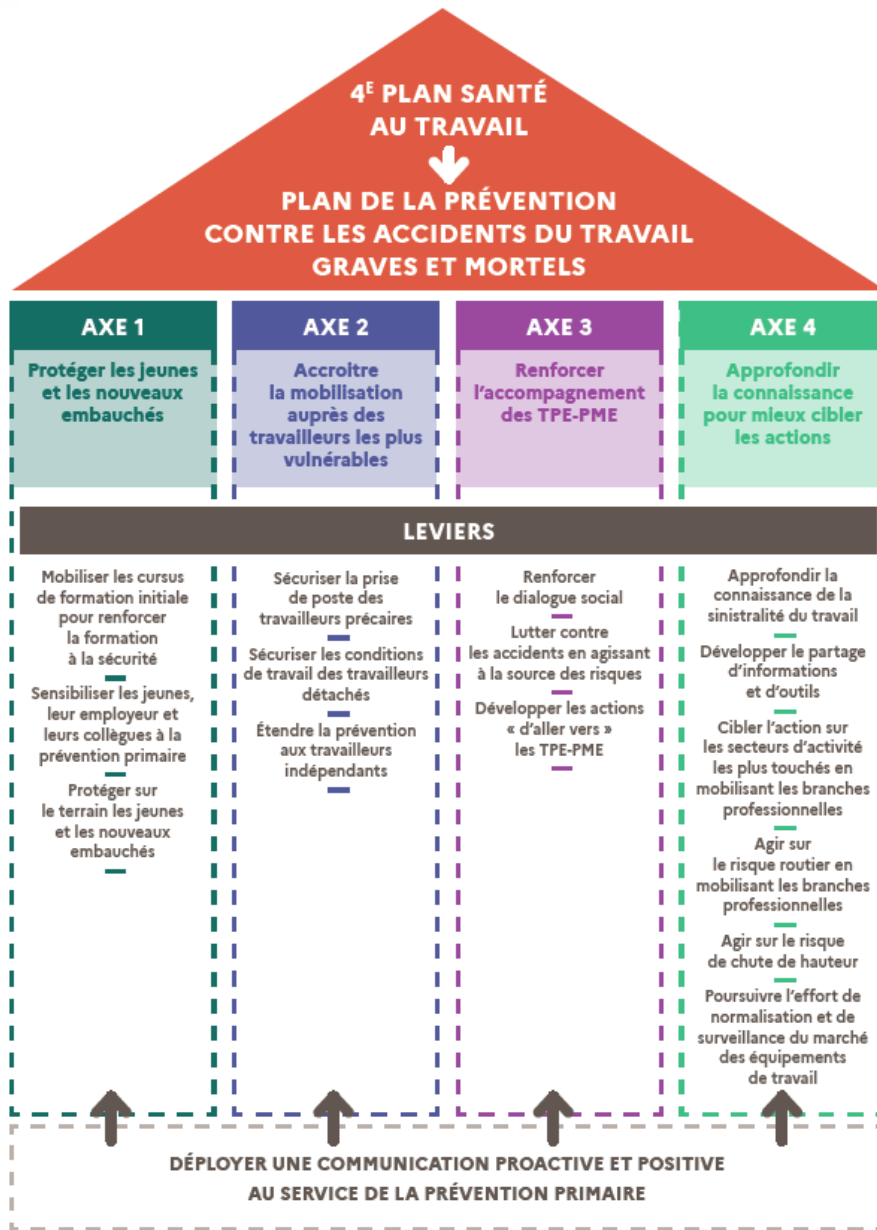
LE PRST 4 : LA DÉCLINAISON RÉGIONALE D'ORIENTATIONS NATIONALES

1. LE 4^{ÈME} PLAN SANTÉ TRAVAIL (PST 4) ET LE PLAN DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES ET MORTELS (PLAN ATGM)
2. LES ORIENTATIONS RÉGIONALES DÉFINIES EN AUVERGNE RHÔNE ALPES

LE PRST 4 : UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE



LE PLAN ATGM



Plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels



20
22

20
25

- **Définies par le Comité Régional de Prévention et de Santé au Travail (ex GPRO) en décembre 2021**
- **Un processus régional**
- **9 axes structurants :**
 1. Prendre en compte les **spécificités régionales**
 2. Poursuivre la **prévention des risques majeurs** en s'appuyant sur les **dynamiques régionales** développées dans le cadre du PRST 3
 3. Prise en compte de **problématiques nouvelles** (nouvelles organisations, maladies chroniques évolutives et cancers...)
 4. **Décloisonner** les sujets traités dans le PRST 4 en privilégiant des **approches globales et par secteur d'activité** (culture de prévention, QVCT...)
 5. Améliorer la **lisibilité et la cohérence** des programmations, des dispositifs et des acteurs
 6. S'appuyer sur des **acteurs dont le rôle et les missions sont renforcés** et confortés (CRPST, Services de Prévention et de Santé au Travail)
 7. Développer et mutualiser des **moyens communs au service des actions** du PRST 4
 8. Renforcer le **dialogue social** au service de la santé au travail
 9. Recueil et mutualisation de **données et indicateurs en santé au travail**

- Une implication renforcée des **partenaires sociaux et des préventeurs** matérialisée dans la **charte d'engagement** du PRST 4 :
 - Gouvernance du PRST 4 confiée au CROCT et au CRPST, et pilotage par la DREETS
 - Définition plus précise du rôle des différentes instances du PRST 4
 - Création d'un **réseau communication** associant des chargés de communication et des représentants des partenaires sociaux
 - Mise à disposition d'une **plateforme collaborative** pour les acteurs du PRST 4 par PRESANSE ARA
 - Mise en place de **temps d'échanges et d'information pour les acteurs du PRST 4**, et notamment entre la gouvernance et les groupes de travail
 - Volonté **d'associer les entreprises et leurs représentants** à la conception des productions du PRST 4 (participation aux groupes, constitution de panels-tests...)
 - Renforcement de **l'appui aux groupes de travail** (sessions d'information, ateliers...)

- Une **mobilisation d'envergure** au sein des groupes de travail :
 - **210 pilotes et contributeurs** pendant **6 mois** dans **18 groupes de travail**
 - **25 fiches actions** du PRST 4 programmant **68 actions**
 - **3 Fiches actions** rédigées et mises en œuvre **directement par le CRPST sur des thématiques majeures**
 - Renforcer le paritarisme et le dialogue social auprès des entreprises
 - Renforcer la place des SPST auprès des entreprises
 - Cartographier et structurer les relais de diffusion des ressources en prévention en Auvergne Rhône Alpes
 - Prise en compte de la quasi totalité des **thématiques du PST 4, dans le cadre des orientations définies régionalement**
 - Approche par secteur : plusieurs actions sur l'aide à domicile, le BTP, le transport
 - Prévention des risques majeurs : risque chimique, chute de hauteur, RPS, risque routier...
 - Prise en compte des spécificités régionales : actions en direction des TPE/PME, prévention du risque radon...

...Et ça n'est que le début !

AXE 1 : RENFORCER LA PRÉVENTION PRIMAIRE ET LA CULTURE DE PRÉVENTION

- 17 fiches actions relatives à la culture de prévention, la prévention des risques majeurs et la Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- Poursuite de dynamiques engagées dans le cadre du PRST 3, recherche d'une implication plus forte des entreprises, mobilisation du dialogue social au service de la prévention
- Les Carsat et le PRST4
 - Un engagement fort des Carsat Rhône-Alpes et Auvergne
 - Implication dans 13 groupes de travail: Service Prévention ou Service Social
- Zoom sur l'objectif 1: Favoriser la Culture de Prévention
 1. Développer la culture de prévention dans les TPE-PME **en mobilisant et en accompagnant les dirigeants**
 2. Développer la culture de prévention dans les TPE-PME par la sensibilisation, **l'information et la formation des acteurs de l'entreprise**
 3. Partager les pratiques innovantes de prévention dans le secteur de **l'Aide à Domicile**
 4. Développer la culture de prévention et la qualité de vie et des conditions de travail dans le **spectacle vivant**
 5. Prévention des risques dans le **secteur forestier**

- 5 actions regroupées dans une même fiche action
- Travail sur les parcours professionnels pour limiter l'usure, la prise en charge précoce des travailleurs dans une logique de maintien en emploi, focus sur la prise en compte des maladies chroniques évolutives et des cancers en milieu de travail

Un exemple d'action : Construire un réseau départemental de partenaires afin de favoriser la connaissance mutuelle et l'échange de pratiques au service de la réussite des parcours de maintien

- Acteurs (1er cercle) = SPSTI, Service social Carsat, MSA, MDPH, DDETS, CE, Agefiph
- Acteurs à associer (systématiques et/ou occasionnels) : Pôle emploi, Transition Pro, CIBC/CEP, Aract (lien avec l'action 4.1), emploi accompagné, Comète, Handibtp,...

Afin de :

- Favoriser la connaissance réciproque des offres de service des partenaires présents pour une meilleure articulation des interventions
- Répondre à des enjeux / besoins repérés et pour lesquels une réponse collective peut apporter une valeur-ajoutée
- Renforcer le maillage territorial
- Favoriser le développement des collaborations opérationnelles entre acteurs
- Favoriser l'amélioration continue des offres de service respectives des partenaires

- 4 fiches actions visant à développer une approche partagée santé travail / santé publique / santé environnement, à améliorer et à diffuser la connaissances sur les risques en milieu professionnel :
 - Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les locaux de travail
 - Prévenir le risque radon
 - Prévenir le risque cardiovasculaire et les addictions dans le transport de marchandises
 - Améliorer le partage de données en prévention des risques et santé au travail
- Prise en compte de problématiques de santé publique ou d'origine environnementale, élargissement des acteurs mobilisés

Un exemple d'action : Prévention du risque cardiovasculaire et des addictions

- Enjeux pour le secteur du transport routier de marchandises :
 - 1 des 10 secteurs les plus accidentogènes en ARA + Forte augmentation des MP
 - Difficultés de recrutement et faible attractivité du métier de chauffeur
 - Conditions de travail majorant le risque cardiovasculaire et les addictions (stress, horaires atypiques, manutention...)
 - Conséquences multiples des accidents avec véhicules
- Objectifs :
 - Sensibiliser et mobiliser les acteurs : salariés, employeurs, représentants du personnel, SPST
 - Aider à la mise en place d'actions pertinentes ayant montré leur pertinence (expérimentation)
- **Contributeurs** : des SPST, des représentants des organisations professionnelles, la DREETS

AXE 4 : CONSOLIDER LE PILOTAGE ET LA GOUVERNANCE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

- 3 fiches actions rédigées et mises en œuvre par le CRPST (pilotage DREETS) sur
- l'évolution des services de prévention et de santé au travail (SPST) dans le cadre de la réforme sur la santé au travail
 - Le paritarisme et le dialogue social sur les sujets de santé sécurité au travail
 - la diffusion des ressources en prévention jusqu'à leurs bénéficiaires

Un exemple d'action : préconiser les « bonnes pratiques » des services de santé qui améliorent les relations avec leurs adhérents

- **Enjeux** : renforcer la place des SPST interentreprises auprès des entreprises et notamment des plus petites pour améliorer leur connaissance des actions et du fonctionnement de leur service de santé
- **Objectifs** : connaître les modalités concrètes d'organisation des SPST interentreprises dans leurs relations avec les entreprises, repérer les bonnes pratiques (lien avec les adhérents, délais d'intervention, présence dans les établissements, etc.) et les mettre en évidence
- **Acteurs** : les partenaires sociaux et les SPSTI

- **Déjà une très forte implication** de nombreux acteurs qui témoigne d'une **volonté collective et régionale** de lutter contre les accidents du travail, favoriser la santé au travail et le maintien dans l'emploi
- Période 3 ans qui s'ouvre pour mettre en œuvre les actions décidées, **convaincre les entreprises et obtenir des résultats concrets**
- Nécessaire de **maintenir la dynamique** au regard de l'importance des enjeux
- **Restez informés sur le PRST 4 ARA** et n'hésitez pas à vous impliquez :
 - **Consultez le PRST 4 ARA** sur le site de la DREETS et des partenaires du PRST.
 - Recevez le **bulletin d'information semestriel** du PRST 4.
 - **Informez vous** auprès de vos représentants (partenaires sociaux) et de vos interlocuteurs habituels en santé au travail.

Ont participé à cette présentation :

- Nathalie Blanc - DREETS ARA
- André Couyras - Vice président du CROCT - CPME
- Laurent Picoto - Vice président du CROCT – CFDT
- Nicoletta Vladut – AGEMETRA
- François Xavier Thomas – CARSAT Rhône-Alpes
- Valérie François – AGEFIPH
- Frédérique Brunner – AGEMETRA
- Aline Ducrest – DREETS ARA

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact : ara.cellule@dreets.gouv.fr